

# QUEL DEVENIR POUR LES PAYSAGES SARTHOIS ?

Agir en faveur des paysages sarthois, c'est préserver les paysages, les mettre en valeur, participer à leur évolution afin qu'ils puissent renvoyer une image significative des identités sarthoises et des attentes de chacun en matière de cadre de vie...

**Une telle démarche implique l'introduction d'une réflexion paysagère dans toutes les actions modifiant le territoire départemental.**

A partir de la connaissance de l'état actuel des paysages sarthois et de l'identification des dynamiques qui sont à l'origine de leurs évolutions, certains points sensibles attirent l'attention. Comment prendre en compte ces sensibilités paysagères ? Quels objectifs paysagers se donner ? Sur la base des principaux enjeux paysagers, quelques orientations sont ici suggérées.



## Maîtrise du développement des périphéries urbaines :

- affirmation ou recréation d'une identité urbaine ;
- respect des équilibres territoriaux entre milieux urbains et ruraux.



Dessin : P. Hammetel

## Réflexion sur les paysages d'activités :

- préservation des paysages en place ;
- genèse de nouveaux paysages de qualité ;
- représentation qualitative du dynamisme économique sarthois.



© CAUE 72

## Valorisation des centres urbains :

- expression d'une valeur patrimoniale et culturelle ;
- animation de la vie urbaine ;
- connection des différents quartiers.



## Préservation du patrimoine bâti traditionnel :

- inscription des paysages sarthois dans une continuité historique ;
- pérennisation de la richesse du patrimoine paysager.



## Suivi de l'évolution du bocage :

- entretien des paysages bocagers préservés ;
- réinvention des paysages bocagers en mutation.



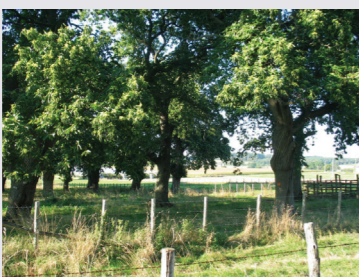
## Protection des vallées :

- affirmation d'une identité paysagère départementale fortement liée à la présence de vallées emblématiques ;
- genèse de paysages de qualité à toutes les échelles.



## Intégration des infrastructures :

- préservation des paysages en place ;
- ouverture de fenêtres sur des paysages "vitrines" de valeur.



## Affirmation des multiples identités agricoles à partir d'une richesse paysagère réellement perceptible.



## Entretien des massifs boisés :

- affirmation d'une identité départementale forestière de qualité ;
- structuration de nombreux paysages.

# APERÇU DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE LA SARTHE

## VERS UNE VISION PARTAGÉE DES PAYSAGES ET DE LEUR DEVENIR



## INTRODUCTION

### LE PAYSAGE : UN PATRIMOINE EN ÉVOLUTION ET PEUT-ÊTRE EN DANGER...

Le territoire français et sa population ont beaucoup évolué, particulièrement depuis la seconde guerre mondiale : croissance urbaine, généralisation du phénomène urbain, changement d'affectation de l'espace rural, multiplication des zones d'activités, développement des infrastructures, etc. A ces modifications, se surimposent des changements dans la manière qu'ont les populations d'appréhender ce qui est devenu leur "cadre de vie", leur "patrimoine commun", donnant une valeur vécue et pratique à la notion de paysage.

Avec la transformation de certains paysages traditionnels, l'émergence de "néo-paysages", et l'apparition de nouvelles attentes, sont apparus des enjeux supplémentaires en matière de protection et de gestion.

### QU'EST-CE QU'UN ATLAS DES PAYSAGES ?

Un atlas des paysages est à la fois un inventaire, un document de référence, un outil de connaissance et d'aide à la décision. Il doit faire émerger une vision paysagère qui soit partagée par l'ensemble des acteurs territoriaux et, ainsi, orienter le développement du territoire dans une perspective commune, cohérente et durable.

### LES PREMIERS PAS D'UN PAYSAGISTE QUI S'IGNORE !

Le paysage est un bien commun et chacun peut se l'approprier en cherchant à le comprendre et en apprenant à le lire. Le présent document constitue une sorte d'introduction à l'atlas des paysages de la Sarthe. L'objectif est d'inviter le lecteur à approfondir sa connaissance de ces paysages en se reportant au document intégral.

## Quatre grandes thématiques paysagères départementales

### DU MASSIF ARMORICAIN AU BASSIN PARISIEN

La diversité géologique du département est liée à sa situation en transition entre Massif Armoricaïn et Bassin Parisien. Les paysages expriment cette diversité tout en nuances au travers des affleurements rocheux, du relief, des matériaux de construction du bâti traditionnel, des sols (couleurs des labours et cultures spécifiques), etc.



Rôle visuel de la couleur des labours.



Importance du roussard dans le bâti traditionnel.

### UNE RURALITÉ ENTRE TRADITIONS ET MUTATIONS

L'histoire des terroirs détermine fortement les paysages actuels (bocage surtout préservé dans les terroirs à tradition d'élevage, etc.). Le parcellaire, la trame bocagère, les boisements et les cultures structurent les grands paysages ruraux. A plus petite échelle, une présence bâtie variée (villages, hangars, bâti traditionnel, etc.) s'exprime.



Alternance des cultures et des prairies.



Conifères (régularité, densité) et feuillus (souplesse, clarté).

### UN DÉPARTEMENT AU NOM DE RIVIÈRE

Le chevelu hydrographique sarthois, dense, a façonné de nombreuses vallées aux morphologies variées. Certaines ont un caractère emblématique (Sarthe et Huisne confluant au Mans, Loir). Toutes concentrent et déterminent un patrimoine naturel, agricole et bâti particulièrement riche et représentatif de l'identité du département.



Intimité de la vallée de la Haute Sarthe.



Fermeture et banalisation des vallées par les peupleraies.

### L'EMPREINTE FORTE DES ACTIVITÉS HUMAINES

Les voies de communication s'organisent autour du Mans (étoile autoroutière, etc.). Ce réseau (des autoroutes aux sentiers) constitue un mode de découverte des paysages de la Sarthe. Les axes principaux cristallisent l'urbanisation et les activités économiques, l'ensemble étant à l'origine de paysages en constante évolution.



Autoroutes : une fenêtre ouverte sur les paysages.



Paysages souvent confus des zones d'activités.

L'Atlas des paysages de la Sarthe a été largement diffusé auprès des différents acteurs locaux susceptibles de participer directement ou indirectement à l'évolution des paysages sarthois. Il est consultable dans toutes les mairies du département de la Sarthe sous la forme d'un CD Rom et sur les sites internet du Conseil général de la Sarthe ([www.cg72.fr](http://www.cg72.fr)) et de la Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire ([www.pays-de-la-loire.ecologie.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.ecologie.gouv.fr)).

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de la Sarthe, Direction départementale de l'équipement de la Sarthe, Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire.  
Comité de pilotage : Conseil général de la Sarthe, Direction départementale de l'équipement de la Sarthe, Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire, Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, Paysagiste conseil de l'État, Service départemental de l'architecture et du patrimoine.  
Réalisation : Bureau d'études CERESA - Le Pont - Route de la rivière - 35 230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE.

Document réalisé en juin 2005



# CARTE D'IDENTITÉS PAYSAGÈRES : LES UNITÉS PAYSAGÈRES

Le croisement de l'ensemble des informations analysées au cours d'une étude à l'échelle départementale permet de mettre en avant un certain nombre de constantes paysagères à l'échelle de territoires restreints et aux limites plus ou moins franches. Ces territoires, relativement homogènes du point de vue paysager, sont les unités paysagères. Chacune correspond à un équilibre particulier entre les données naturelles du territoire et les pratiques humaines anciennes et récentes. Elles sont à l'origine des multiples identités paysagères sarthoises...

**1** **BOCAGE DU MASSIF ANCIEN**  
 Bocage préservé - forêts perchées - vallées encaissées - caractère traditionnel - Alpes mancelles - tourisme vert.



**12** **VALLÉE DE LA SARTHE**  
 Relief plan - présence directe ou indirecte de l'eau - prairies - peupleraies - inondations - zones urbanisées très développées - infrastructures nombreuses - agglomération mancelle.



**11** **BOCAGE ET FORÊT DE PERSEIGNE**  
 Dôme de Perseigne - massif ancien culminant - hêtraies réputées - bocage humide dense - Haute Sarthe - tourisme vert.



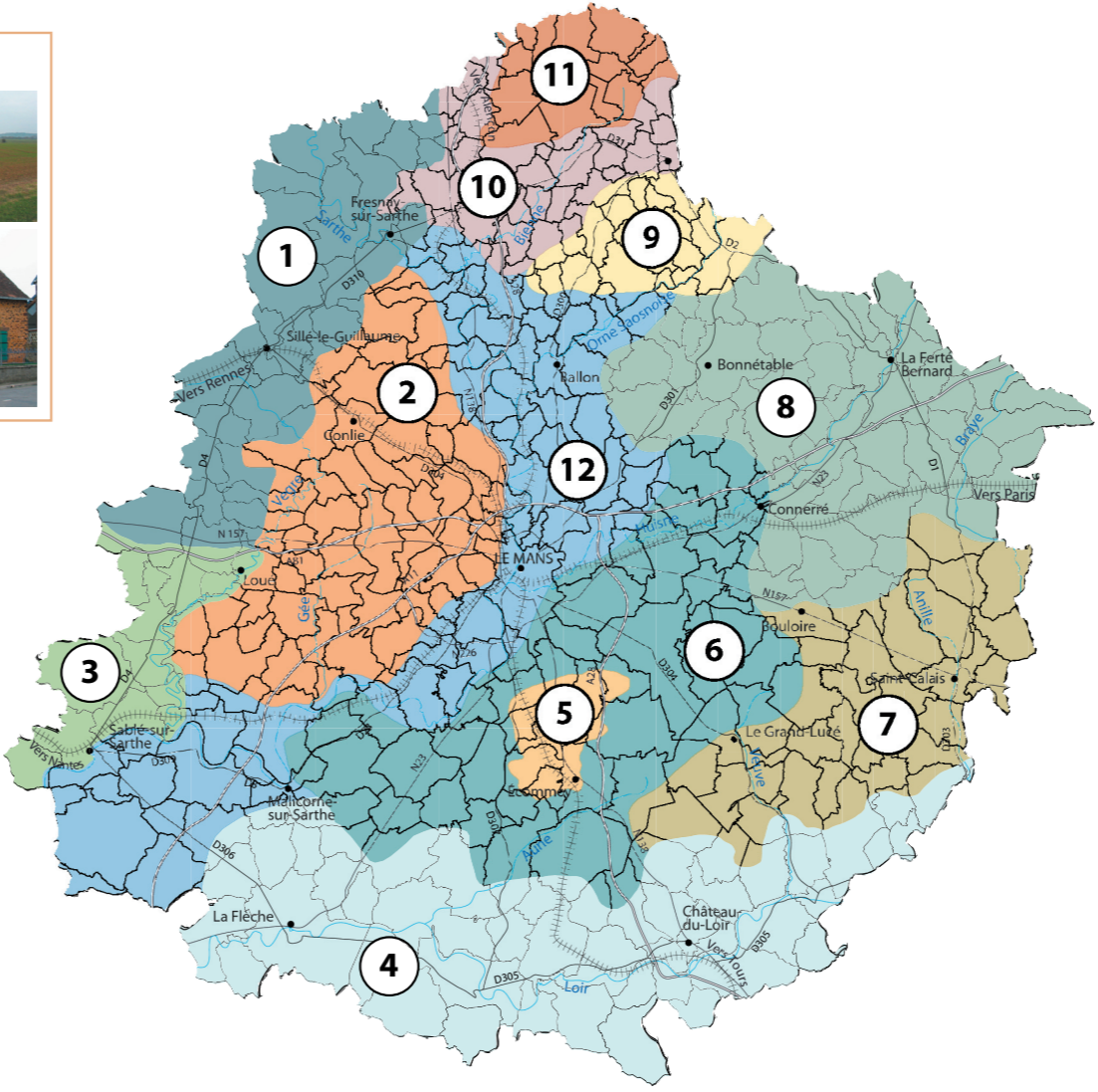
**3** **PAYSAGES BOCAGERS EN MUTATION**  
 Bocage en mutation - mosaïque de paysages fermés et ouverts - poulaillers - bâti aux couleurs chaudes.



**2** **PAYSAGES CONTRASTÉS DE L'OUEST**  
 Mosaïque de paysages ouverts et fermés - grandes cultures - vallonnements bocagers - roussard - calcaire clair.



**4** **VALLÉE DU LOIR**  
 Vallées - tuffeau et ardoise - châteaux et manoirs - troglodytes - peupleraies - vignobles - vergers basse tige - grand tourisme.

**10** **PLAINE AGRICOLE DU NORD**  
 Openfield - plaine calcaire - agriculture intensive - bâti groupé.



**9** **ENTRE BOCAGE ET GRANDES CULTURES**  
 Transition - grandes cultures (maïs ...) - vallons bocagers - cuestas "balcons" - fours à chanvre - vergers haute tige - grandes fermes anciennes dispersées.



**5** **BÉLINOIS**  
 Ouverture au sein de l'unité paysagère "Sables et conifères" - relief plan - infrastructures - urbanisation - mosaïque de paysages agricoles et urbanisés.



**6** **SABLES ET CONIFÈRES**  
 Plantations de conifères - perception récurrente de nappes sombres - paysages fermés fortement arborés (pins, châtaigniers, etc.) - sables.



**7** **PLATEAU DE GRANDES CULTURES**  
 Grandes cultures - plateau au bocage résiduel - vallées bocagères encaissées - futaies de chênes réputées de Bercé - ensemble boisé de Vibraye et ses abords - brique.



**8** **PERCHE SARTHOIS**  
 Paysages arborés - bocage préservé - petits bois - vallées encaissées - maisons à pans de bois - châteaux et manoir.



La richesse des paysages sarthois apparaît clairement à l'issue de l'analyse des unités paysagères. **La préservation de cette diversité paysagère du département est un enjeu identitaire fort.**